



Faculté des langues étrangères
Département de langue française

**Procès-verbal de la réunion du comité pédagogique de
coordination de la formation :**

Domaine : Langues Etrangères

Filière : Français

Promotion : L1

Année : 2021/2022

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
	30 / 05/ 2022	☐	☐

Important: Conformément à la note **Réf. 001/UM/R-NS/2021.**
Du 23 Octobre 2021, le PV doit être **signé, visé** et transmis par le chef de
département/Responsable de domaine au plus tard sept (07) jours après la tenue
de la réunion.

Ordre du jour :

1/Etat d'avancement;

2/Présentation et étude du plan d'action de ces dernières semaines

3/Préparation des examens;

4/ Discussion des modalités de soutenance ;

5/Divers.

Un document version papier portant l'émargement des enseignants sera déposé au secrétariat.

Liste de Présence Nom et Prénom	Qualité (Président/Resp. unité/Resp matière/membre/ Etudiant délégué	Signature (Voir document version papier)
Benammar Khedidja	Présidente /Responsable de matière	
Embarek Louisa	Responsable unité transversale (enseignement à distance100%)	
Gouaich Aicha	membre	
Bengoua Sofiane	Responsable de matière	
Benzaza Motéa	Responsable de matière	
Benhaimouda Miloud	Responsable de matière	
Benyagoub Leila		
Belkacem Hind	Responsable de matière	
Chachou Ibtsem	Membre	

Belamria Nadia	Responsable de matière	
IfteneTaos	Membre	
Kihal Senoucia	Membre	
Benzaza Motea	Membre	
Mustapha Hind	Membre	
Boulenouar Ilhem		

Le lundi 30 mai 2022 à 12H30' s'est réuni le Comité Pédagogique des L1 en session ordinaire sous la présidence de Mme BENAMMAR

En conformité avec l'ordre du jour, il a été délibéré sur les questions mentionnées sur la première page.

1/ État d'avancement

- Nombre de séances assurées : entre 14 et 22 séances (Les enseignants présents ont affirmé qu'une séance de 2 h= 2 séances)
- Pour ce qui est du taux de réalisation : il est de 100%. Pour l'ensemble des enseignants présents (voir document version papier)
- Les enseignants des L1 approuvent le planning proposé par l'équipe pédagogique, aucun retard n'est signalé vu que les L1 suivent des cours en présentiel depuis septembre/octobre.

2/Présentation du plan d'action de ces dernières semaines

Mme Benbouziane a pris la parole pour expliquer le déroulement des activités pédagogiques de ces dernières semaines.

Le point qui a retenu l'attention est la date du dépôt des mémoires. Les étudiants ont le mois de juin pour déposer leur mémoire. Les délibérations sont prévues entre le 3 et le 7 juillet.

3/Préparation des examens

Les enseignants des L1 ont achevé le programme après une année de présentiel. La date des examens est convenable.

4/Modalité de soutenance

Le candidat est libre de choisir entre la soutenance en présentiel ou le dépôt du mémoire avec une évaluation des membres du jury à distance après lecture du mémoire.

L'imprimé d'évaluation est mis à la disposition des enseignants

Pour les soutenances qui se tiennent en présentiel, la présence de parents et amis est strictement interdite ; la soutenance se déroule à huis clos.

5/Divers

Les absences durant ces dernières semaines sont à souligner notamment les groupes 1, 4, 5, 6, 7.

Les enseignants trouvent que les L1 de cette année manquent d'intérêt pour les études universitaires ;

La solution est du côté de l'orientation du nouveau bachelier.

L'ordre du jour épuisé la Présidente a clôturé la séance à 13H02'

**Le Chef de Département
(Signature), griffe et cachet
Rond**

**Le Président du CPC
(Nom, prénom et signature)
Khedidja BENAMMAR**

